L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 12 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 12 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Royale 33, près de la rue de la Douane,—tapis, pianos, montre, meubles, charrettes, cheval, vernis, etc., etc. Aussi, rue Royale, entre Port et St. Ferdinand—meubles.

Par M. W. Newman, au No. 16 de la rue de Chartres, Bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valston, aux Nos 55 et 57 rue des Magasins—peaux de veaux français.

ATTENTION!

Vente continuée!!

La vente à l'encan, par le Shérif, de marchandises sèches, etc., sera continuée et close aujourd'hui à son entrepôt, No 23 et 25, rue d'Orléans Deuxième District.

La vente commencera à 10 heures et demie, A. M.

Succession d'Henri Pinard.—Il sera vendu aujourd'hui, 12 juin, à 10 heures et demie, au No 33 de la rue Royale, près de la rue de la Douane—pour le compte de la susdite succession—ameublements Victoria riches, de chambres à coucher, en bois de rose et noyer noir, meubles de salon, meubles de salle à manger et d'autres utiles articles de ménage; 2 charrettes à meubles, 2 barils de vernis et un cheval. Le public est prié de venir examiner les articles avant la vente qui est positive.

SPECTACLES.

Vendredi, 12 Juin.

Salle Grunewald—Grand Concert.

Le verdict du Juri.

Le 13 avril 1873, l'organe de l'usurpation Kellogg annonçait avec exaltation que les nègres organisés dans la paroisse Grant, armés de carabines perfectionnées, exercés au maniement des armes, étaient prêts à *nettoyer* la minorité blanche de la paroisse. Averti depuis quinze jours, du soulèvement des noirs, de leurs déprédations, de leurs menaces odieuses, de leurs actes de violence, le pseudo-gouverneur se gardait bien d'envoyer ses métropolitains pour rétablir l'ordre et protéger les existences et les propriétés des citoyens paisibles de la paroisse. Il comptait évidemment que ses alliés noirs auraient raison de leurs adversaires et que le massacre de quelques blancs terroriserait la population blanche de l'Etat et ferait cesser toutes les manifestations d'opposition à son gouvernement.

Mais, contrairement aux fanfaronnades du *Republican*, aux désirs des radicaux et aux calculs et aux espérances de M. Kellogg, les bandits nègres si bien armés, si bien retranchés dans la maison de cour, n'ont pas réussi à massacrer la poignée de citoyens courageux qui, sous les ordres des seuls officiers légaux de la paroisse, s'étaient réunis pour mettre fin aux scandaleux ébats de cette bande de quatre ou cinq cents nègres recrutés par des blancs infâmes pour mettre la paroisse au pillage. Ce n'est pas la minorité blanche qui a été *nettoyée*, suivant l'expression du *Republican*. Les chefs radicaux blancs qui s'étaient mis à l'abri, ont échappé au châtiment qu'ils avaient si bien mérité et quelques-unes de leurs dupes ont payé de leur vie leur folle et criminelle tentative.

Aussi furieux que surpris de ce résultat inattendu, les chefs radicaux, en ville, résolurent d'en tirer tout le parti possible, et le "massacre de Colfax" devint un de leurs grands arguments contre les fusionistes.

L'œuvre de rancune et de vengeance commença alors. L'usurpateur, qui eût pu si facilement prévenir le conflit, envoya une de ses brigades, sous les ordres de DeKlyne, faire la chasse aux blancs respectables de la paroisse, englobés dans une accusation générale et compliquée de conspiration et de meurtres, basée sur la loi des Ku-Klux. On connait le résultat de cette chasse. Sur cent citoyens recherchés, neuf seulement furent arrêtés, et ils ont eu à subir les tortures morales et physiques d'un long emprisonnement préventif et de deux jugements.

Un premier juri n'ayant pu être d'accord pour les acquitter, malgré une majorité très forte en leur faveur, ils se sont vus impitoyablement refuser une mise en liberté sous caution, à laquelle semblait leur donner droit le bénéfice du doute déjà acquis en leur faveur par les déclarations du juri.

Ce premier résultat devant un juri qui ne pouvait certes pas être soupçonné de partialité pour les accusés, a semblé exaspérer l'avocat de district Beckwith, qui, par un raffinement de procédure inconnu aux criminalistes, avait imaginé de faire prononcer contre chacun des accusés autant de mises en accusation qu'il y avait eu de nègres tués à Colfax. Il s'était donc mis à l'œuvre pour assurer un résultat différent dans le second jugement.

Le juge Durell a désigné pour composer une liste de 250 jurés, deux hommes connus pour leurs opinions radicales et par leur esprit de parti. Lorsque cette liste a été publiée, il n'y a eu qu'une opinion dans la communauté sur le parti pris qui semblait avoir présidé aux choix des jurés. Cependant, la liste comprenait encore un certain nombre de citoyens, sur l'intelligence et l'indépendance desquels on pouvait compter, mais la faculté de récusation accordée à l'avocat de district laissait peu d'espoir qu'aucun de ces hommes entrerait dans la composition du juri.

Une loi récente du Congrès prescrit de n'admettre sur les listes du jury des Etats-Unis, que les citoyens sachant lire et écrire. Malheureusement cette loi n'était pas applicable dans le cas actuel, et M. Beckwith, mû par un esprit contraire, s'est fait une règle de récuser tous ceux qui avaient lu les débats du précédent jugement dans les journaux, règle absurde et inique qui équivaut à l'exclusion du juri de tous les citoyens sachant lire.

Malgré toutes les mesures et toutes les précautions prises pour avoir un juri tout à la dévotion de l'accusation, le juri comprenait encore, cependant, des hommes animés de bonnes intentions et disposés à rendre justice aux accusés. C'est à leur ignorance que nous devons attribuer le verdict de culpabilité qu'ils se sont laissés entraîner à rendre contre trois des accusés. Le verdict qu'ils ont rendu est, en effet, absurde et insoutenable.

Ils ont acquitté les accusés des chefs relatifs au meurtre du nègre Tillman et les ont déclarés coupables de conspiration pour empêcher un assemblage de citoyens paisibles. Ceux des jurés qui étaient disposés à acquitter tous les accusés et qui se sont laissé arracher un consentement à ce verdict de compromis, n'ont pas évidemment compris la portée politique du verdict qu'ils rendaient.

Il résulte, en effet, de leur verdict que les nègres ont tous les droits en Louisiane et que les blancs n'en ont plus aucun. Si la prise de possession armée de la maison de Cour de Colfax, les levées forcées faites sur les habitants du voisinage, la poursuite des blancs, l'attaque à coups de fusil des réunions de blancs, les expéditions agressives, les violences, les menaces des noirs réunis à Colfax, donnent à leur assemblage le caractère paisible que lui reconnait ce verdict, et s'il est criminel de la part des blancs de résister à un pareil assemblage, alors il faut dire que les nègres ont le droit de piller, de violer, d'incendier et de tuer et que les blancs n'ont qu'à se soumettre.

Ce verdict est absurde, mais il est rendu, c'est l'arrêt de la justice fédérale; c'est, d'ailleurs, le résultat prévu et cherché par cette monstrueuse loi dite des Kuklux, qui a déjà fait tant d'innocentes victimes. La constitutionnalité de cette loi est mise en question et les condamnés auront la lente et douteuse ressource d'un recours à la Cour Suprême des Etats-Unis.

Mais le verdict n'en est pas moins rendu et M. Beckwith, M. Kellogg et le juge Wood doivent triompher et dire que le juri les a justifiés en déclarant que l'assemblage des nègres de Colfax était paisible, et que ceux qui l'ont troublé étaient des criminels.

Eh bien! il n'y a pas dans toute la Louisiane un blanc ayant la conscience des droits de sa race, qui ne proteste contre ce verdict, qui ne se sente atteint par la sentence et qui ne se considère comme menacé dans ses intérêts, dans son existence, dans celle de sa mère, de sa femme, de sa sœur ou de sa fille par un procédent qui est la négation du droit de légitime défense pour les blancs, l'affirmation du pouvoir pour les nègres de commettre tous les méfaits.

Ceux qui hésitaient encore à accepter la formation de la LIGUE BLANCHE comme la seule ressource qui soit laissée aux blancs de s'affranchir d'une domination spoliatrice, brutale et de plus en plus menaçante, doivent comprendre que c'est là la seule voie de salut.

Le pouvoir exécutif fédéral a créé l'usurpation et la soutient.

Le pouvoir législatif se retranche dans une neutralité honteuse refusant de reconnaître l'usurpation et n'osant la renverser.

Le pouvoir judiciaire qui a servi d'instrument à l'usurpation, loin de nous offrir un recours ou une protection, est une menace constante suspendue sur nos têtes, puisqu'il sert à produire des verdicts comme celui dont nous nous occupons.

Que reste-il donc aux blancs de la Louisiane?

Une soumission dégradante qui ne convient qu'aux âmes viles et corrompues.

Ou une organisation vigoureuse pour préparer par toutes les voies encore ouvertes, le renversement de l'usurpation et la fin de la domination noire.

Entre ces deux alternatives, la masse de la population blanche n'hésitera pas, et les 72,000 électeurs qu'elle compte dans son sein se prépareront à remporter, au scrutin de novembre, une victoire électorale éclatante, qu'ils sauront ensuite faire respecter envers et contre tous, avec le courage et l'énergie qui conviennent à des hommes libres revendiquant les droits que leur garantit la Constitution de la république.

CONCERTS POPULAIRES D'ÉTÉ.—La salle Grunewald ouvrira ce soir ses portes aux dilettanti qui ne sont pas insensibles au charme d'une bonne musique bien exécutée. Le programme que nous publions ci-dessous offre un attrait particulier par le choix des morceaux et par l'addition d'un morceau de chant. M. Mayan, ex-basse de la troupe d'opéra, chantera un grand air d'Œdipe à Colonne. Voici du reste le programme:

Grande marche du Prophète..Meyerbeer.
Ouverture de la Dame Blanche..Boildieu.
Quintette pour piano, violon, alto, violoncelle et basse..........Hummel.
Valse, Flowery Paths..........R. Meyer.
Ouverture d'Oberon..........Weber.
Air de basse, Œdipe à Colonne..Sacchini chanté par M. Mayan ex-basse de l'Opéra.
Transcription de "Good Night."..Kucken.
Potpourri des Huguenots..........Meyerbeer.
Valse, Wine, Woman and Song....Strauss.
Polka, Electric Drum..........

Il y aura samedi une matinée avec le concours de la petite Nettie Love De Coursey. Les enfants seront admis pour 25 cents.

PROCHAINE CLOTURE.—Depuis quelques jours les ventes de MM. H. B. Stevens & Co., au coin des rues St-Charles et Commune, sont immenses. Les acheteurs savent tous maintenant que leur stock d'habits pour cavaliers, jeunes garçons et enfants, est offert à des prix de liquidation réelle, c'est-à-dire à des prix de sacrifice, et chacun veut en profiter en se hâtant d'aller faire son choix. Cette conduite est judicieuse. Un stock ainsi offert au rabais ne peut durer toujours, et quand on pense que les articles qui le composent sont tous de premier ordre, on n'est plus étonné que d'une chose, c'est qu'ils ne soient pas déjà écoulés. Pressez-vous si vous voulez profiter de l'occasion.

C'est samedi, 20 juin
C'est samedi, 20 juin
C'est samedi, 20 juin
Que la loterie de la Louisiane
Que la loterie de la Louisiane
Que la loterie de la Louisiane
Distribuera ses 270 lots
Distribuera ses 270 lots
Distribuera ses 270 lots.
C'est samedi, 20 juin.

Le temps du trajet pour se rendre aux divers points au Nord, est de plusieurs heures plus court par la voie de Mobile que par toute autre route. C'est la seule ligne qui ait des voitures dites "Pullman Palaces Cars" de cette ville à Louisville, Charlotte et les eaux de la Virginie. Deux changements de moins que par toute autre ligne pour tous les points au Nord.

MEUBLES! MEUBLES!!—La popularité du magasin de meubles de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, va croissant tous les jours. Cette vogue s'explique aisément pour le bon marché exceptionnel dont M. Hubbard s'est fait une loi invariable. On trouve chez lui des meubles pour toutes les bourses, des meubles de luxe pour le riche, des meubles modestes, mais bons et solides, pour le pauvre. Nous signalons avec plaisir son magasin à nos lecteurs.

ASSESSEMENT No 164 et 165.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort d'Honoride Lausseade et de Margaret Umhausen, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," No 19, rue du Camp.

L'EMPEREUR DE RUSSIE EN ANGLETERRE.

On écrit de Londres à l'*Indépendance belge*:

"Le czar a visité le 20, à Woolwich, l'arsenal et la fonderie de canons, après avoir passé en revue les seize batteries de l'artillerie royale. Il a examiné avec la plus vive attention les laminoirs, les machines à enrouler les barres de fer pour les écrouer, et la collection des modèles de toutes les pièces de canon. On avait d'abord censé à le faire assister à la fonte d'un canon de 38 tonnes, mais on y a renoncé, et le colonel Philpotts s'est borné à lui donner tous les détails relatifs à cette opération.

"La princesse de Galles et la duchesse d'Edimbourg s'étaient dispensées, bien entendu, de visiter tous ces engins meurtriers, et elles ne sont allées rejoindre l'empereur qu'au *lunch* qui était servi à la caserne d'artillerie. L'empereur s'est entretenu pendant quelque temps avec le prince impérial, qui, vous le savez, achève ses études à l'école de Woolwich. La revue d'artillerie est la plus considérable à laquelle on ait jamais assisté en Angleterre, car elle représente seize batteries comptant plus de 100 canons. Un grand nombre de personnes avaient reçu des billets pour entrer à l'arsenal, et circulaient en liberté dans tous les ateliers et sur le passage du czar.

"Hier, à Aldershot, Alexandre II admirait la tenue de l'infanterie anglaise, la solidité des grenadiers, des coldstreams, des life-guards et des higlanders; il reconnaissait également que la cavalerie anglaise était tout aussi bien montée que la sienne dont il est si fier. Sa visite à Woolwich a produit le plus grand effet sur lui, et, à le voir, les sourcils froncés, écouter les explications et les descriptions de machines et examiner, muet et en proie à la réflexion, tous ces formidables appareils, on devinait que comme Pierre le grand, lui aussi il projetait de profiter de son voyage et de créer dans ses Etats ce qu'il admirait chez les autres.

"Le czar Pierre, en effet, après avoir assisté à la revue navale de Spithead, disait qu'il préférerait être amiral anglais que czar de Russie, et il travaillait au Dockyard afin d'apprendre la construction des navires. Alexandre II n'ira pas travailler dans les chantiers, mais soyez sûr qu'il va agrandir ses arsenaux afin d'être de niveau avec ses fidèles alliés et amis d'Angleterre.

"La corporation de la cité de Londres a soumis hier à l'approbation du czar le dessin de la cassette d'or dans laquelle sera enfermée l'adresse de lord-maire. Comme je vous l'avais dit, il avait été question d'offrir au czar le *freedom* de la cité, mais des influences russes se sont interposées. On craint que cela ne produisît mauvais effet en Russie, où le parti moscovite n'aime ni les ovations, ni les concessions, ni les emprunts de coutumes étrangères."

—On lit dans le *Droit*:

"Un sergent-major du 54e de ligne, caserné rue de Lille, s'est suicidé dans sa chambre en se tirant un coup de fusil dans la tête. Il avait laissé près de lui une lettre adressée à ses chefs et conçue en ces termes:

"Je vais me faire sauter la cervelle parce que je n'ai pas atteint le but que je m'étais proposé. Je sais que vous savez que j'ai perçu en plus, et c'est pour cela que je suis parti. J'ai tout dépensé en faisant la noce avec les femmes, et je dois par conséquent maintenant la somme suivante: 379 fr. 45 cent."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS

Les prisonniers de la paroisse Grant.

Nous n'avions pas saisi parfaitement le sens du verdict du jury dans le procès des prisonniers de la paroisse Grant, tel qu'il a été donné, avant hier soir, et le fait est qu'il aurait été fort difficile à personne de le comprendre convenablement, avec les termes employés par le président des douze patriotes, Alexander McKee.

Comme nous n'avions jamais pu, non plus lire jusqu'au bout l'interminable affidavit qui contient les trente-trois chefs d'accusation de M. Beckwith J.-K., avocat de District des Etats-Unis, nous ne savions pas que dans les seize premiers de ces chefs d'accusation, il n'était question que de la conspiration pour disperser une assemblée paisible, tandis que dans les dix-sept autres il était fait mention de meurtre.

Dans le verdict, nos trois honorables concitoyens, messieurs John Hadnot, William Irwin et William Cruishank, n'ont donc été trouvés coupables que de conspiration seulement, et le jury a déclaré non fondées l'accusation de meurtre.

Le maximum de la peine en pareil cas est dix ans de travaux forcés et $5000 d'amende. Les trois condamnés, comme nous l'avons dit, ont été recommandés à la clémence de la cour.

Le premier des trois, M. John Hadnot, âgé de vingt ans, marié et père de famille, est un jeune homme imberbe, à la taille bien prise, à la figure ouverte et loyale. Il est natif du Texas et c'est le neveu de l'honorable Hadnot, membre de la Législature légale, qui a été tué par les nègres devant la maison de Cour de Colfax en portant le drapeau parlementaire.

M. William Irwin est né dans l'Etat de l'Alabama. Il est âgé de trente trois ans, il est marié et il a plusieurs enfants. M. William Cruishank, est louisianais de naissance et il a été avant sa captivité un des planteurs les plus influents de la paroisse Grant. Il est âgé de cinquante ans, marié comme ses deux autres compagnons, et il a une nombreuse famille.

Aussitôt après lecture du verdict, M. Beckwith a demandé que tous les huit prisonniers, y compris les cinq MM. Austin E. Gibbons, Thomas Hickman, Clément Penn, Prudhomme et Donas Lemoine, qui avaient été acquittés, fussent renvoyés en prison jusqu'au lendemain, attendu, que son intention était de demander un nouveau jugement sous les mêmes chefs d'accusation,—conspiration et meurtre,—substituant seulement le nom de Williams Williams dans l'affidavit, à celui d'Alexandre Tillman.

Il en a été fait ainsi.

A onze heures, hier matin, la salle de la Cour de Circuit était encombrée par une foule impatiente et anxieuse.

Le juge Woods a pris son siège et les huit prisonniers ont été conduits en Cour.

M. Beckwith alors a lu un document dans lequel il a daigné déclarer qu'il ne s'opposait pas à ce que les cinq acquittés fussent mis en liberté sans caution, comme M. Alfred C. Lewis, le neuvième prisonnier, pourvu qu'ils s'engageassent à comparaître devant la Cour pour être jugés de nouveau quand on aura besoin d'eux.

Le juge Woods a donné aussitôt l'ordre de mise en liberté, en faisant chacun des huit prisonniers signer un cautionnement de dix mille piastres.

A l'égard des trois condamnés, M. Whitaker, avocat de la défense, a demandé une nouvelle audition de cause, ou du moins une suspension de l'arrêt de la Cour, jusqu'à ce que la constitutionnalité de la loi des Ku Klux ait été décidée. Il a dit qu'il serait prêt ce matin,—vendredi,—à présenter ses arguments.

Le juge Woods a paru très contrarié. Il a déclaré qu'il devait partir dans l'après-midi même, et qu'il ne savait trop s'il pouvait donner le temps nécessaire à cette affaire.

M. Whitaker ayant fait observer au juge qu'il pouvait bien retarder son voyage d'un jour dans un cas comme celui-ci, M. Woods a consenti, mais de mauvaise grâce, à entendre, le lendemain, les arguments de la défense pour une nouvelle audition de cause.

Quant à la constitutionnalité de la loi des Kuklux, le juge a dit qu'il avait envoyé un télégramme au juge Bradley, de la Cour Suprême des Etats-Unis, lui faisant part du verdict du jury, et qu'il pensait recevoir une lettre de lui dans laquelle il donnerait son opinion.

M. Marr, avocat de la défense, ayant rappelé la promesse du juge Bradley de revenir à la Nouvelle Orléans, dans le cas d'une condamnation, pour conférer avec le juge Woods relativement à la constitutionnalité de cette loi des ku-klux, M. Woods a déclaré qu'à son avis il était fort douteux que le juge Bradley voulût bien se déranger. Il était plus que probable qu'il se contenterait d'écrire à ce sujet.

La Cour s'est ajournée alors à ce matin. Messieurs Gibbons, Hickman, Penn et les deux Lemoine en sortant de la Douane ont été accueillis chaleureusement par une foule empressée, et complimentés sur leur heureuse délivrance.

Ils ont souffert beaucoup pendant leur long séjour à la prison de paroisse, non pas qu'ils aient manqué de soins, mais parce que leur moral était naturellement très affecté, et que séparés de leurs familles, ils entretenaient des pensées les plus sombres.

La santé la plus robuste ne résiste pas à dix mois de prison, et nos concitoyens se souviendront longtemps des tendresses du gouvernement des Etats-Unis.

Les épaves forcées.

M. Leonard Sewell qui remplissait les fonctions de shérif de l'association protectrice des animaux, vient d'adresser au président de cette association, sa démission basée sur les abus qu'il n'a pu empêcher. Il se plaint que malgré ses ordres, les agents subalternes de l'association—qui ne sont pas la crême de la société—encouragés par le président, persistent à saisir les bestiaux qui paissent sous la surveillance de leurs propriétaires ou des agents de ceux-ci. M. Sewell dit que le président force l'interprétation de la loi et qu'il fait, en réalité, la guerre à la population des faubourgs. Le but de la société est de protéger les animaux contre des mauvais traitements et non de soutirer de l'argent à leurs propriétaires.

Les propriétaires d'animaux paraissent disposés, d'ailleurs, à se défendre par les moyens judiciaires.

Sept chercheurs d'épaves, John Forbes, Thomas Lighfoot, Chas. Jenkins, Hy D. Clarke, John Smith, Mike Breton et Marius Pierre, ont été arrêtés sous l'accusation, proférée par Thomas Williams et Waggaman d'avoir commis une attaque et tiré des coups de feu avec l'intention de commettre un meurtre. Ceci calmera l'ardeur de ces attrapeurs de vaches.

Départ du Gouverneur McEnery.

Comme nous l'avions annoncé, le gouverneur McEnery devait partir hier après-midi à cinq heures, pour sa résidence de Monroe, dans la paroisse Ouachita.

Un grand nombre de ses amis l'attendaient sur le quai pour lui faire leurs adieux, et d'autres devaient l'accompagner jusqu'à l'embarcadère, mais le steamer Willy qui devait prendre le Gouverneur, a remis son voyage d'un jour, et ne partira que cette après-midi, à cinq heures.

Cour Criminelle Supérieure.

Cette nouvelle Cour présidée par le juge A. A. Atocha s'est ajournée hier matin jusqu'à l'automne prochain, laissant un grand nombre de procès sur le dossier.

La dernière affaire entendue est celle de Edward Coleman et Patrick Dowling, le premier accusé du meurtre de J. Bennet et le second de complicité. Le jury a rendu un verdict de culpabilité quant à Coleman et a déchargé Dowling.

BERTIN ENCORE UNE FOIS SOUS LES VERROUS.

Capture de ce fameux bandit par les agents du service secret.

La Nouvelle-Orléans est délivrée de son cauchemar et la police respire plus à l'aise! Bertin, le terrible, le redoutable Bertin s'est laissé prendre comme un lièvre dans son gîte et il se repose en ce moment à l'ombre de la prison de paroisse.

Nos lecteurs qui aiment les articles à sensation seront désappointés, l'arrestation s'est faite de la façon la plus simple du monde. Il n'y a pas eu de coups de fusil tirés, aucun officier de police n'a mordu la poussière; bref, la chose s'est passée presque bourgeoisement, sans esclandre et sans tapage.

Bertin a baissé évidemment, ce n'est plus le bandit que l'on a tant vanté; les pères de famille ne le donneront plus pour un croquemitaine à leurs enfants; ce n'est qu'un vulgaire coquin et non plus un héros de roman.

C'est dommage, franchement. Nous nous attendions à ce que Bertin fit une résistance désespérée,—nous l'espérions presque,—car, avouons-le, nous avions tracé d'avance le plan d'un article mirobolant, et ce n'est guère agréable d'avoir à rengainer son style et de faire rentrer des phrases à effet sur lesquelles on avait bâti des espérances. On attrape presque toujours à ce jeu là une forte migraine, et nous gardons rancune à Bertin.

Oui, nous nous sommes fait illusion sur le compte de cet homme. Nous avions compté sérieusement que le célèbre brigand, pour son dernier combat acharné, tuerait trente-trois métropolitains, dont deux sergents et quatre caporaux,—pas un de moins, et qu'en tombant, criblé de soixante-dix-sept balles, il réunirait toutes ses forces pour lancer une dernière imprécation à ses vainqueurs, en leur criant d'une voix sépulcrale, ressemblant à un rugissement de lion blessé, "un homme comme moi meurt et ne se rend pas"!

Au lieu de cela, ce drôle, ce brigand pour rire, s'est rendu comme un conscrit, sans même brûler une cartouche; c'est nauséabond!

Voici le fait:

Hier matin, vers onze heures et demie, le chef du service secret Schreiber, et tous ses agents, Pecora, Devereaux, Smith, Pierson, Ruiz et Walshe, le surintendant Badger, le capitaine Flanigan et les officiers Ryan, Lynch, Taylor et Turner, de la police métropolitaine, douze hommes en tout, se sont réunis aux Fair Grounds, armés de fusils de chasse et de carabines Winchester.

Après avoir délibéré un moment, ils se sont mis en marche, se dirigeant vers le lac, et ils ont entouré une petite maison basse, sise rue Castellanos, habitée par un M. Dufour, où ils savaient que Bertin était caché.

Le coquin, qui ne s'attendait nullement à cette visite, dormait à poings fermés.

Il a été réveillé par le bruit qu'ont fait en entrant par une fenêtre, dans l'appartement où il était couché, les agents Pecora, Devereaux et Ruig.

Le premier mouvement de Bertin, disons le à son honneur, a été de se défendre. Il s'est emparé d'un fusil qu'il avait mis près de son lit et il a pris une attitude offensive; mais déjà, douze carabines étaient dirigées contre sa poitrine, et l'agent Pecora prenant la parole lui a crié: "Bertin, tu es cerné, rends toi ou tu seras tué."

Le bandit a vu alors que la résistance était impossible. Poussant une exclamation de colère, il a lancé son fusil à terre et a levé les mains en signe de soumission.

Aussitôt, il a été appréhendé au corps, on lui a mis aux poignets une paire de menottes, et l'enfermant dans une voiture, les officiers de police l'ont conduit à la station centrale, d'où il a été transféré, sous bonne escorte, à la prison de paroisse. Quand Bertin s'échappera encore du pénitencier, il y a cent à parier qu'il ne reviendra plus à la Nouvelle-Orléans.

Un dernier mot sur lui, mot *commis* par un de nos amis: Hier encore, Bertin n'était qu'un bandit sans valeur, aujourd'hui c'est un homme de *pris*.

Tant mieux pour ceux de nos lecteurs qui ne saisiront pas.

Un petit incendie.

Vers six heures, hier matin, le feu a pris au toit de la cuisine attenante à la maison occupée par M. Wm. Ruloff, rue Euterpe No. 20. Il a été éteint promptement sans qu'on ait eu besoin de donner l'alarme.

Assassinat d'une femme par des nègres.

Les nègres qui habitent le sixième district de la Nouvelle-Orléans ressemblent assez à leurs frères de la paroisse Grant. Le vol est une profession pour eux et ils ne reculent pas devant le crime.

S'ils continuent longtemps leur manège, il faudra absolument faire un exemple, au risque de passer sous les fourches caudines de la Cour de Circuit.

Avant hier matin, vers trois heures, une malheureuse femme de couleur du nom d'Elizabeth Roan, demeurant au coin de la rue Léon et de l'Avenue Clay, a été la victime d'une odieuse tentative d'assassinat.

Trois nègres, qui lui sont inconnus, se sont glissés dans sa chambre à coucher, l'ont réveillée, et sans prononcer une parole, l'un d'eux a appuyé le canon d'un pistolet sur sa poitrine et a fait feu.

L'état de la malheureuse femme est désespéré.

Elle a été transportée à l'hopital de Charité, mais il y a peu d'espoir qu'elle survive à sa blessure.

Son crime, paraît-il, aux yeux des hommes de sa race, est d'être trop attachée aux blancs qui l'emploient.

Les misérables assassins n'ont pas été arrêtés.

Après avoir accompli leur crime, ils ont été poursuivis par plusieurs citoyens, avertis par la détonation de l'arme, mais ils ont réussi à s'échapper.

TEMPERATURE.—11 juin 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	81	27
12 M.	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	84	29

Il y a $80,400 à gagner
Il y a $80,400 à gagner
Il y a $80,400 à gagner
Il y a $80,400 à gagner
Samedi, 20 juin
Samedi, 20 juin
Samedi, 20 juin
Samedi, 20 juin
A la loterie de la Louisiane.
A la loterie de la Louisiane.

—Plusieurs journaux mentionnent l'arrestation de M. Comte, ancien directeur du *Pays Financier* et de la Banque des fonds publics, domicilié rue du Faubourg Montmartre.

—Le *Sport* insiste sur l'importance que le parlementarisme donne aux belles dames qui daignent s'occuper de politique.

Vous savez que l'éventail et la lorgnette sont les deux accessoires indispensables de toute spectatrice à l'Assemblée, qui sait son métier. L'éventail sert à se défendre contre la chaleur fatigante de la salle des séances, la lorgnette, à reconnaître, au milieu de leur foultitude, les députés que l'on veut distinguer ou les assistants à qui l'on désire adresser un bonjour. Vendredi, une de nos grandes dames parlementaires, qui porte dans son blason la couronne à feuille d'aché, avait imaginé de fusionner, en un seul de ces accessoires, tout ce qui peut être utile à la spectatrice d'une séance parlementaire.

Elle portait un éventail dans le montant gauche duquel était incrustée, en haut, une montre microscopique, et, dans le montant droit, un lorgnon d'une extrême puissance. De cette façon, tout en s'éventant, elle pouvait se rendre compte de l'heure pour le train du chemin de fer qui devait la ramener à ses obligations mondaines de Paris, et reconnaître dans la salle les individualités qui l'intéressaient, sans avoir l'air ni l'embarras de les chercher avec la lorgnette. Cette innovation a eu le plus grand succès dans la loge illustre où elle se produisait, et je ne doute pas qu'elle ne fasse règle bientôt sur toute la ligne des galeries de la salle des représentants.—F. M.

LES MOTS DE M. DUPIN.—Le *Figaro* rappelle quelques-uns des mots spirituels de l'ancien procureur-général.

C'était en 1848, il se trouvait dans la Nièvre et demandait à un brave paysan comment les affaires marchaient par là.

—Ah! monsieur, ça va plus mal que ça n'a jamais été; savez-vous qui on nous a donné comme maire?

Un menuisier!

—Ah! fit M. Dupin, vous croyiez qu'on vous aurait donné un ébéniste!.... On les a gardés pour faire des préfets!

C'est de son fauteuil-présidentiel qu'il a lancé ses plus étincelantes fusées.

On se rappelle qu'il disait de la tribune, en voyant un député qui se précipitait pour prendre la place qu'un orateur venait de laisser vide:

—La tribune est comme un puits: dès qu'un *sot* descend, un autre monte!

Un jour un orateur de médiocre talent s'était installé à la tribune avec un dossier des plus inquiétants par son volume, paginé et numéroté avec un soin redoutable.

A un certain moment cependant, les feuillets s'étant dérangés, l'orateur ralentit sa parole en cherchant une page égarée.

En vain il feuillette, retourne sa liasse, il est obligé de s'interrompre. Sa parole s'arrête avec l'écriture.

Alors Dupin, qui suivait ce manège du fond de son fauteuil grommelle en souriant:

—Oui, va, mêle tes cartes, tu ne trouveras pas un atout!

Le courage de M. Dupin n'était pas proverbial; c'est de lui qu'Alphonse Karr disait en commençant un article: "M. Dupin qui a manqué d'imprudence.... etc." Il ne cherchait du reste pas à se faire passer pour plus brave qu'il n'était.

Quelqu'un lui disait un jour avec véhémence:

—Vous aviez là une occasion de vous couvrir comme Boissy-d'Anglas, et vous ne l'avez pas fait!

—Mais, répliqua M. Dupin avec non moins d'énergie, si j'avais eu un soldat! Un seul! Un!.... je l'envoyais se faire tuer!

Il adorait Berryer. Un jour que le grand orateur n'était pas animé du feu sacré, et qu'on sentait dans son discours une certaine lourdeur, Dupin se pencha vers lui, sans que personne put s'en apercevoir, comme s'il écrivait sur son bureau:

—Tu ne vas pas! lui souffla-t-il à l'oreille. C'est mou, c'est du coton!

—Eh bien, répond tout bas Berryer, en passant la main sur sa bouche, rappelle-moi à l'ordre, je partirai!

Ce qui fut fait immédiatement.

A rapprocher de l'anecdote suivante, qui est une véritable perle.

Berryer était à la tribune. Cette fois c'était le maître qui parlait: il venait d'improviser une de ces phrases terribles qui avaient le don de soulever une Chambre entière.

Naturellement, la gauche était furieuse; les républicains se tordaient convulsivement en hurlant des: A l'ordre! à l'ordre!

L'apostrophe avait été si vive que Dupin qui n'aimait certes pas les républicains, puisqu'il avait dit d'eux: "ils sont bons à rien et capables de tout" dut se lever, et prononcer la phrase sacramentelle:

—Si l'orateur continue, je serai obligé de le rappeler à l'ordre.

Et se baissant pour se rasseoir, il dit en faisant une sorte de petit porte-voix avec sa main:

—Tape dessus! —Tu es en veine!

—Le *Petit Marseillais* raconte que, mardi dernier, on a retiré de la citerne d'un couvent, à la Ciotat, le corps d'une religieuse âgée de 28 ans.

Cette malheureuse était vêtue complètement du costume religieux. La levée du cadavre a eu lieu en présence du greffier de la justice de paix, du commissaire de police, d'un docteur en médecine et d'un brigadier de gendarmerie.

Elle appartenait à la congrégation du Saint-Nom-de-Jésus.

On ignore les motifs qui l'ont poussée au suicide. Elle n'avait sur elle aucune trace de violence.

Prenez vite vos billets
Prenez vite vos billets
Prenez vite vos billets
Prenez vite vos billets
Prenez vite vos billets
Pour le grand tirage du 20 juin
Pour le grand tirage du 20 juin
Pour le grand tirage du 20 juin
Pour le grand tirage du 20 juin
Pour le grand tirage du 20 juin

23

Nourriture et digestion.—Dans la dyspepsie le jus gastrique qui devrait dissoudre les aliments est formé seulement en petite quantité et quelque puisse être le sentiment du vide et de la faiblesse en pareils cas, le dyspeptique doit manger modérément. Pour remédier au mal, les membranes muqueuses de l'estomac, qui sécrètent et émettent le fluide gastrique, doivent être stimulées et fortifiées et la meilleure, et au fait la plus sûre préparation pour produire cet effet est celle de Hostetter ou Stomach Bitters. Non seulement cet admirable stomachique fournit en quantité suffisante et soutenue le dissolvant ou le résolutif qui convertit la nourriture en éléments de vie, mais il règle aussi le flux de la bile, contrôle les boyaux, et produit de la vigueur aux nerfs. La chaleur que la première dose répand dans le système est un gage des effets les plus permanents de vitalité qui sont produits par l'usage constant du remède. Il améliore l'appétit, égaye l'esprit, et donne au corps de la flexibilité et de la force.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

La Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Ainsi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

2juin—6f v&c R. L. SMITH & Co.

Marié, hier, à une heure de l'après midi, à la résidence de la fiancée, par le Revd. Harris, M. ANGELO M. SOLARI, à Mlle GEORGINE BRYANT, tous deux de cette ville. Pas de carte.

Décédé hier, jeudi 11 juin, à 5 heures et demie du soir, à l'âge de quatre ans et quatre mois, ANDRÉ, fils de John LABARRE et de Mathilde FOUCHER. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement aujourd'hui, vendredi, 12 courant, à cinq heures du soir. Le corps est exposé No 194 rue des Remparts, entre Dumaine et Ste. Anne.

Nécrologie.

Morte dans sa 80me année, Dame Vve ANTOINE DUBUCLET, née Belly de St Claire, d'Iberville.

Paix soit au ciel à l'âme de cette bonne mère, paix à cette amie! Vers lui Dieu l'appela après de longues souffrances, qu'elle endura avec un courage héroïque et une patience inaltérable, jusqu'au moment de quitter ses enfants affligés et ses amis contristés. Elle laisse une mémoire d'appréciation, digne et pleine de charme. Ses enfants et amis ne peuvent en graver et en conserver la durée, comme un tableau réfléchissant un brillant modèle de pure vertu. Cette mère et amie avait compris l'efficacité de la grâce, y compris le secours naturel que Dieu nous donne pour arriver à notre salut.

Telle, avec bonheur aurait acquise pour son ascension de cette terre, l'obligeante mère, l'amie nonagénaire. S. E.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, Samedi le 13 Juin, à 8 heures du matin, à l'église St Augustin pour le repos de l'âme de feue MARIE ROSA ISNARD, épouse de RAPHAEL BELTRAN. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à y assister.

11 juin—2f.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 9 juin 1874—Les membres de cette société sont informés de la mort d'Honorine Lausseade, décédée à la Nlle-Orléans, le 12 novembre 1873; de la mort de Margaret Unhauser, décédée à la Nlle-Orléans, le 14 novembre 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 15 juillet 1874, à 4 heures P. M., et de payer $1 25 sur chacun de ces décès.

7 juin au 14. R. W. YOUNG, Secrétaire.

Système Randon.

Il est bon de faire savoir au public que F. RANDON, teinturier, rue Bourbon près Bienville, est l'auteur d'un système nouveau et infaillible pour le parfait nettoyage et la remise à neuf des couvertures de laine blanche, quel que soit leur mauvais état et à quel usage qu'elles aient servi. Elles sont purifiées au moyen d'agents chimiques qui n'en altèrent pas le tissu, et on peut les conserver jusqu'à l'hiver sans que les insectes puissent les attaquer. A ce sujet, F. Randon défie toute concurrence, et il invite même les personnes compétentes et autres à visiter ses ateliers, où plus particulièrement, l'exécution de son système lequel n'est pratiqué ni ici ni en Europe. On peut voir chez lui des spécimens de nettoyages terminés, comparés avec des couvertures qui ne le sont pas encore. 11juin—1mPP

AVIS.—Bureaux du Board des Assureurs.—Nouvelle-Orléans, 9 juin 1874.—AUJOURD'HUI, à une réunion de ce Board, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Il est résolu qu'une réclamation quelconque basée sur nos polices d'assurance contre l'incendie ne sera payée que soixante jours après preuves satisfaisantes d'un incendie—excepté quand il s'agira de sommes n'excédant pas mille piastres—pourvu que l'incendie n'ait pas éclaté sur les lieux.

La résolution suivante a été adoptée le 18 Octobre 1873:

Il est résolu que les inspecteurs d'incendies sont requis de s'assurer judiciairement de l'origine de tous les incendies, conformément à l'acte de la Législature No 168, section 4, A. D. 1855.

Les compagnies suivantes constituent le Board des Assureurs:

Crescent Mut. Ins. Co.	N. O. Mut. Ins. Asso.
Merchants' Mut. In. Co.	N. O. Mut. Ins. Co.
Factors' and Traders' Ins. Co.	Peoples' Ins. Co.
	Sun Ins. Co.
Mechanics' & Traders' Ins. Co.	Home Ins. Co.
	Union Ins. Co.
Commercial Ins. Co.	Delta Ins. Co.
Teutonia Ins. Co.	Hope Ins. Co.
Hibernia Ins. Co.	C. N. Weishams, Agent.
Germania Ins. Co.	P. A. Barker, Agent.
Louisiana Ins. Co.	S. A. Moritz, Agent.

Par ordre du Board, GEO. MATHER, Secrétaire.

12 juin—1m—D.PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les sociétaires sont avertis qu'une Assemblée Générale extraordinaire aura lieu dimanche prochain 14 juin, à 4 1/2 heures du soir, à l'Asile.

Objet de la séance.

Amendement à la Constitution.

Vu l'importance des travaux, M. le Président compte sur la ponctualité des membres.

Par ordre du Président, J. GIROD.

L. SIMON, Secrétaire protempor.

11 juin—4t.

L'Union Française, Bureaux rue St-Louis, No. 9.—Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Le Président, L. BRETON.

11 juin—

Nettoyage de Citernes.

Le nettoyage des citernes est indispensable au point de vue de l'hygiène et de la salubrité. Joseph Meyer offre de se charger du nettoyage des citernes à des prix très modérés. Lui adresser les ordres chez M. C. Goury, 131, rue des Français. 11 juin—2f

Cérémonie de la Consécration.—Les élèves des Ecoles Catholiques et les orphelins des Asiles Catholiques accompagnés de leurs professeurs et directeurs, sont invités, sans autre avis, à assister à la cérémonie de la consécration de la Province et de l'Archidiocèse de la Nlle Orléans au Sacré Cœur de Jésus, dimanche, 14 du courant.

La Place Jackson faisant face à la Cathédrale leur sera réservée; toutes les entrées seront fermées jusqu'à 4 heures et demie, de l'après-midi. La porte de la Levée et celle de la rue St-Pierre seront alors ouvertes pour admettre les invités dans la place.

G. COLLIGNON, Chairman du Comité d'arrangement.

10juin—5f.

Bureaux du Southern Mutual Gas Light Company—Nouvelle-Orléans, 2 juin 1874—Conformément aux amendements que les actionnaires ont faits à la charte de cette Compagnie—amendements qui réduisent le capital et la valeur des actions, il a été résolu, aujourd'hui, par le conseil de direction,

Que tous les certificats d'actions non forfaits, soient appelés. Le secrétaire donnera un reçu en vue de l'émission de nouvelles actions. Les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux de la compagnie, No 78 de la rue Carondelet;

Par ordre de la Direction. A. B. SEGER, Président.

7 juin—12t

Liqueurs Brodies.

NOUS sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'entrailles; chaque famille devrait donc avoir la

LIQUEUR BRODIES.

Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sûreté, aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours. L'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver plus d'une existence en ayant recours à temps à cette préparation.

A vendre par tous les pharmaciens.

T. L. LYONS, (Successeur de Ball & Lyons) propriétaire, Au coin des rues Camp et Gravier.

6juin—1m—PP

H. B. STEVENS & Co

Au coin des rues St-Charles et Commune.

Grande vente pour écouler les articles.

SACRIFICE!

IL FAUT QUE TOUT NOTRE STOCK SOIT VENDU.

HABILLEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS.

CHEMISES ET LINGERIES.

CHAPEAUX, MALLES ET SACS DE VOYAGE.

Sacrifice!

H. B. STEVENS & CO.,

Au coin des rues St Charles et Commune.

12 juin—

AVIS.

A la demande du "Sumner Literary Debating Society" du "Straight University," un discours sur la vie et les services de feu l'Hon. CHARLES SUMNER, sera prononcé par M. EDWARD C. BILLINGS, au Central Church, angle des rues Garquet et Liberté, VENDREDI soir, 12 du courant, à sept heures et demie.

12 juin—1t.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

DESIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riche et ordinaire, ainsi qu'un riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Crystaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, Soieries et Stores et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissier trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli, français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure.

31 mai—3m MVD—PP

A la Renommée des Sirops.

73..........Decatur..........73

NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE

VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

10 mai, 4m—4 P S.

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.

30..........CHARTRES..........30

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No 30, DE LA RUE DE CHARTRES. NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP. DMaV&im

Eaux-de-Vie de Cognac DE JULES ROBIN & CO.

FINE-Champagne en 1/8 et 1/10
Année 1871 ... 1/8 et 1/8
1870 ... 1/4 et 1/8
1866 ... 1/4 et 1/8
1860 ... 1/4 et 1/8
50 Caisses Fine Champagne 12 bouteilles
25 " " 24 topettes

A vendre par BERCIER & DESMET.

Seuls agents pour le Sud.

9juin—7t No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.

KEEP & RAYMOND.

BEURRE.
15 frequins Goshen nouveau, de choix
75 " beurre de l'Ouest, choix.
GRAISSE.
100 tierçons King's refined.
200 baquets de 20 livres.
BACON.
100 boucauts plat côtés désossés, 1re qualité
50 " plat côtés désossés rib
25 " épaules bacon
40 caisses bacon. B. mince, passé au sucre.
JAMBONS.
50 tierçons jambons de Louisville, passé au sucre.
25 " " de Cincinnati, "
10 " " au naturel, fumés.
FARINE.
600 barils Plant's extra.
400 " Ashland.
400 " Belle Creole.
300 " Franklin.
100 " Central.

Farine de Maïs.—200 barils farine de maïs, séchée au four.

Porc-mess.—600 barils Standard Mess.

A vendre par KEEP & RAYMOND,

9 juin—6t. Au Nos. 77 et 79 de rue Poydras.

AUX GOURMETS.

CONFISERIE RESTAURANT.

Au coin des rues Conti et Bourgogne.

A. COUDREAU, propriétaire. Ayant ouvert une confiserie restaurant à l'endroit ci-dessus indiqué, je suis prêt à remplir toutes les commandes qui me seront adressées.

Je fournirai les repas aux familles, à domicile, aux conditions les plus avantageuses.

Et exécuterai promptement les ordres pour bals, soirées, mariages, lunches et piques-niques. On trouvera toujours à mon établissement des gâteaux, des crêmes à la glace et des biscuits glacés.

SALON DE LUNCH. 4 juin—1m2fps

Ecole Classique et Commerciale.

L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an
" Commercial, " " $360 "
" Classique, " " $420 "
Frais d'entrée (extra charge) ... 10

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.

12 mai—1m. Baie St-Louis, 12 mai 1874.

Le Docteur FORMENTO,

A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle.

Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 307, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.

Heures de consultation: de 9 à 10 heures A. M., et de 3 à 4 heures P. M. 6 juin—15 f—MaJD

Demande.

UNE dame française désire se rendre utile dans une famille se rendant en Europe, sans autre rémunération que le prix de son passage.

S'adresser au No 130 rue de Chartres.

6juin—6f.

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage pourra servir à l'achat d'une machine de premier choix. Nous louons l'échange de machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des cotons de machines pour toutes les machines. Veuillez nous laisser votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &C. &C.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

29mars—6m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—1an

Hôtels, Restaurants, &c.

Warm Springs,

COMTÉ MADISON, Caroline du Nord,

J. A. SAMPLE

Surintendant général.

Ancien propriétaire du LACLEDE Hotel Mobile, Ala.

CE magnifique hotel agrandi et remis à neuf l'hiver, dernier restera ouvert pendant toute l'année.

Pension.—$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Enfants au dessous de 10 ans et domestiques de couleur, moitié prix. Service de la malle et express tous les jours. S'arrêter à Morristown sur le East Tennessee & Virginia Rail-Road pour se rendre aux sources. 10juin—mar.J.S 7jc

Hôtel Shady Grove,

A BILOXI, MISSISSIPPI.

M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le confort désirable. Les prix sont des plus modérés. 6 juin—1m

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—2m.

Hotel et Restaurant

A EST PASCAGOULA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.

Prix: Par mois, $45; par semaine, $15; par jour, $2 50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

24mai—2m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VERITABLES BAINS DE RESSAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m B. MARGOT Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOUCHO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans. 8mai—1m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 fév—1an

J. A. HYVER. F. T. OPLE.

HYVER & CO.

Fabricants de Chronomètres et de Montres.

AU No 66 de la rue Bienville, près Royale, Nlle-Orléans. Ils se chargent de la réparation de toute espèce de montres fines. La réparation des pendules, des boites à musique, &c. &c. est l'objet d'une attention particulière. Les prix sont des plus raisonnables. 10juin—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES Marchands de la Nlle-Orléans, No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu		$691,372 04
Sur risques de mer		60,763 99
Sur risques de rivières		141,035 21
Total des primes		9?5,121 24
En moins—primes non expirées		195,900 00
Total net des primes, le 31 mai 1873		719 221 24
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$362,818 66	
Sur risques de mer	63,205 72	
Sur risques de rivières	59,825 23	
Taxes, dépenses, intérêts	3,361 94	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	80,346 51	
Réservé pour pertes non encore réglées	45,000 00	615,458 06
Bénéfices		103,763 18

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$244,415 56
Bonds de la ville	309 032 50
Actions de banques et de chemins de fer	21,188 00
Billets garantis par hypothèque	364,778 23
Billets garantis	120,230 60
Effets à recevoir	45 870 00
Primes en voie de recouvrement	115,732 44
Bonds de l'Etat	2,600 00
Actions d'assurance	1,800 00
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	20,500 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	3,765 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	2,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	5,000 00
En caisse	112 372 45
	$1,363,704 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président,

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 8 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

—DIRECTEURS—

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	D. Mc Coard,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Reif,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

9 juin—

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES.

27mars—au 12 juillet A bon marché!

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti.

SYSTEME BREVETE PERFECTIONNE.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux émigrants français.

NOUS signalons aux Français nouveaux venus la teneur de l'article suivant de nos statuts ayant trait à la Caisse de Bienfaisance de notre Société.

"Art. 2.—Tout Français ou fils de Français, dont l'arrivée dans cette ville ne datera pas de plus de trois mois, qui réunira les conditions exigées par l'Art. 2 de notre Constitution et qui sera dans le besoin, jouira du droit de se faire admettre dans le sein de notre Société par le secours de cette Caisse."

Cette Caisse fait l'admission aux postulants qui se trouvent dans la catégorie décrite par cet article.

Les chefs d'établissements français, les maîtres de pension, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au bien être de nos émigrants, sont invités à porter cet avis à leur connaissance.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux membres honoraires ou aux membres du Conseil de la Société.

Par ordre du Président, L. SIMON, Secrétaire protem.

4 juin—1ff

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.

AYANT conclu des engagements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage à ma clientèle pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.

HUGO REDWITZ, Au No. 122 de la rue de la Commune.

5 juin—1m.

Guérison radicale de l'Epilepsie.

(Remède Secret.)

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou s'est rendu en ce pays pour mettre les résultats heureux de son service à l'humanité en s'occupant de faire connaître les effets merveilleux de cette poudre.

Consultations gratuites de 12 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Clavel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24mai—1m

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission (à $100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission (à $50 l'action), conformément à l'Article III section 1 de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.

12mai—1m G. LANAUX, Secrétaire.

Avis.

APRES une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les maladies chroniques. No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures A. M.; Rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures P. M.; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 P. M.

DR. B. MAAS, 189 Canal.

24 mai—1m

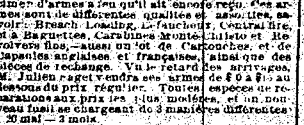

Avis aux amateurs de chasse.

M. JULIEN SAGET prévient le public et notamment les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Centrale-fire, et à Baguettes, Carabines Monte-Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le temps des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de $5 à $10 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.

20 mai—3 mois.

MORRISON & WOODWARD,

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique à la valériane, de Benne Plant, &c. agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 9 avril—1an

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61......RUE TCHOUPITOULAS......61

NOUVELLE-ORLEANS.

29 mai—1an

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque a un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune.

La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent payable semi-annuellement ou ajouté au capital.

Tous les dépots sont payables sur demande.

1er mars—1 an

RECLAMATIONS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. [illegible]STIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis.

No. 33 de la rue Carondelet, N.O. Boite 2027 du bureau de la poste. 1?mai—3 m

AVIS Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle-Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.

J. M. SANDIDGE,	ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT,	A. G. OBER,
T. D. MILLER,	JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.	

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP.

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS.	DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE.	S. JAMISON,
J. U. PAYNE,	T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE,	A. G. OBER,
D. LANAUX,	T. D. MILLER,
B. F. JOUBERT,	J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS,	JOHN R. CLAY,

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

25avril—PP

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire,

24 oct—72—1 an No. 16 rue Union.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street.

March 27th—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 JUIN.—CLASSE No 138.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
21	12	38	32	49	46	78	45	59	62	54	4	—	[illegible]	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 11 juin 1874.

H. PERALTA'
ADAM GIFFEN.
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par

BARNETT & CAMMACK, Courtiers,

10 mai—au 1jlt. Au No 12 de la rue Carondelet

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureaux du Percepteur des taxes d'Etat 2me District, au No 291, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

TOUTES les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement si l'on désire éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et de taxes sur capital sont déposés au bureau du shérif. Les taxes de 1872, maintenant dues, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières payables en 1874, doivent être payées aux bureaux de perception si l'on veut éviter les saisies et les ventes en vertu de la loi 47, relativement à la perception des taxes.

H. H. HARRIS, Percepteur.

30mai—30f.

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 291 Canal Street, New Orleans, La.

ALL State taxes for the year 1871, are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and License, for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872, now delinquent, and the taxes for 1873 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.

H. H. HARRIS, Collector.

may 30—30f.

AUX Contribuables et aux propriétaires.

JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la Taxe.

Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.

E. NAUTRÉ, No. 79 rue Bienville.

29mai—1mtJJ

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

LES comptes de la taxe de la ville de 1874, ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 15 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les poursuivra le plus tôt possible, et ils seront passibles de frais et des pénalités autorisées par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.

17mai—1m

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & Co.

Au No 168, de la rue du Canal.

REÇOIVENT en ce moment, des Nattes Canton Unies, des Tapis, Toiles Cirées et Stores, de genres nouveaux et élégants. Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

46.....RUE DE CHARTRES.....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New-York, tout son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe."

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce stock soit vendu promptement, sans considération de prix coûtant, avant son départ pour France, à la fin de mai:

40 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles
Dernier genre:
300 cartons Fleurs
Beau choix:
1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en nuances depuis le No 4 jusqu'au No 6. 7 fév—4m

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHETENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No 136 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements de meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25. 30 avril—6m.

F. BOISSET,

TAPISSIER,

135.....rue Royale.....135

La seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25 et au dessus garantis. Matelas sur commande, etc. etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs. 12mai—1m.

BEAUX MEUBLES AUX PRIX COUTANTS.

Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer

D. KELHAM & Co.

Au No. 36 de la rue Royale.

5 avril—3m.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9----Rue St.-Louis----9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1866, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 12 rue Dumaine. 22 oct—1an 3Dé

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

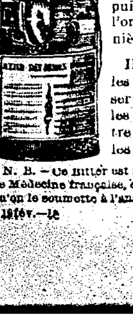

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

18fév—1a